



ACCÈS RÉGLEMENTÉ À LA PLAGE COVID-19

Par arrêté préfectoral

PRÉVENTION
CONTRE LE
COVID-19

Ouverture autorisée de 7h à 20h

ACTIVITÉS NAUTIQUES AUTORISÉES



Baignade
non surveillée



Surf
& activités associées



Paddle



Kayak



Planche
à voile



Voile légère
(dériveurs)



Pêche
à pied



MARCHE



COURSE À PIED



PRATIQUES INTERDITES



Pique-nique



Position statique
Bain de soleil



Jeux sur le sable
Jeux collectifs



Animaux
(même en laisse)



Alcool



Rassemblement
de + de 10 personnes

ENVIRONNEMENT



Respecter
la faune
et la flore

PLAGE DE
L'EMBELLIE

